

Appel à candidature pour les cycles internationaux de l'École nationale d'Administration (ENA) et les Instituts régionaux d'Administration (IRA)

L'appel à candidature pour les cycles internationaux de l'École nationale d'Administration (ENA) et les Instituts régionaux d'Administration (IRA) est ouvert jusqu'au 16 novembre 2018

QUOI ?

L'École Nationale d'Administration (ENA)

L'ENA est la plus haute école française de la fonction publique. Elle ouvre ses portes aux candidats étrangers pour suivre deux formations :

- **Le Cycle international Long (CIL)** : D'une durée de 14 mois, le CIL compte 1 mois de phase préparatoire, 4 mois de stage dans un organisme public français puis 9 mois de scolarité avec les élèves français. Possibilité d'étendre le CIL d'1,5 mois pour la présentation d'un Master. Le prochain CIL débutera en septembre 2019 et se terminera en novembre 2020.
- **Le Cycle international de Perfectionnement (CIP)** : Le CIP dure 8 mois (de décembre 2019 à juillet 2020). Il comprend 3 mois de formation initiale, 2 mois de stage dans un organisme public français et 3 mois de scolarité avec les élèves français.

Les Instituts régionaux d'Administration (IRA)

Les IRA sont des écoles de haut niveau de l'administration publique en France, ils sont au nombre de 9 et offrent la possibilité pour les candidats étrangers de suivre le **cycle international des IRA (CiIRA)**.

Le CiIRA a une durée de 8 mois (de septembre 2019 à avril 2020), durant laquelle le candidat suit une formation initiale de 6 mois (dont 7 semaines de stage dans une institution française) et une formation de perfectionnement de 2 mois avec les élèves français.

POUR QUI ?

Le profil recherché pour les candidats d'un cycle à l'ENA (**CIL et CIP**) est celui d'un(e) jeune cadre de l'administration publique, centrale ou déconcentrée, occupant un poste de responsabilité et doté(e) d'un réel potentiel d'évolution et d'influence.

Le **CiIRA** s'adresse à de jeunes fonctionnaires souhaitant acquérir une capacité professionnelle en matière d'administration publique ou des fonctionnaires déjà expérimentés souhaitant diversifier leurs compétences.

Les candidats doivent posséder une excellente maîtrise de la langue française tant à l'oral qu'à l'écrit.

COMMENT ?

La procédure d'inscription se fait obligatoirement en ligne par chaque candidat jusqu'au 16 novembre 2018 (<https://candidature-formation.ena.fr/registration/action271/info/>). Ensuite, les candidats doivent imprimer, compléter et signer le dossier récapitulatif et l'adresser à l'Ambassade de France de leur pays de Résidence, accompagné des pièces annexes obligatoires.

CALENDRIER DE SELECTION

24 septembre – 16 novembre : inscription en ligne et envoi du dossier à l'Ambassade de France

19 – 30 novembre : pré-sélection des dossiers par l'Ambassade de France et organisation d'entretiens pour les candidats pré-sélectionnés

3 – 7 décembre : organisation des épreuves écrites

Mars – avril : entretiens oraux avec les candidats admissibles

Renseignements et informations :

Caroline Socié – Institut français d'Amérique centrale – caroline.socie@diplomatie.gouv.fr